

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **37**
Nombre de représentés : **8**
Nombre d'absents : **19**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DIX HUIT DÉCEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Philippe LUCAS

OBJET

AFFAIRE N°2023_139_CC_3
*Signature d'une convention de partenariat
avec la French Tech La Réunion*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
12 décembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
26/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - M. Tristan FLORIAN - Mme Virginie SALLE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD procuration à Mme Jasmine BETON - M. Bruno DOMEN procuration à M. Pierre Henri GUINET - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 139 CC 3 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FRENCH TECH LA RÉUNION

Le Président de séance expose :

Contexte

Depuis 2021, le TCO porte la mise en œuvre d'un programme d'animations en direction du monde économique du territoire et développe ainsi, diverses actions d'animation et de promotion économique en faveur des entreprises du territoire et pour soutenir les différentes filières stratégiques.

L'objectif du TCO est de bâtir un modèle industriel « made in Réunion » qui réponde aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. L'initiative Territoires d'Industrie permet à notre territoire Ouest de concrétiser des projets et actions dans des domaines innovants, tels que l'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT), de structurer la Recherche & Développement et d'accompagner l'économie de la Tech et des démonstrateurs avec des entreprises.

Ce partenariat s'inscrira également dans le cadre du Pôle d'Innovation Ouest (PIO), que la French Tech La Réunion aura vocation à intégrer. Le PIO ayant pour finalité de créer un espace de fertilisation croisée (démarche du CITI) basé sur le continuum «recherche / formation / innovation / territoire» pour développer les technologies et les compétences de l'aménagement bioclimatique.

La convention conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction a pour objet de formaliser les modalités de ce partenariat étant donné leurs missions respectives et complémentaires dans les domaines de l'attractivité et du développement économique des territoires, des filières et des projets.

Principaux axes d'intervention

1. La French Tech La Réunion

La French Tech La Réunion est une association qui fédère l'ensemble de l'écosystème des startups et entreprises innovantes du territoire réunionnais (startup, PME, grandes entreprises, clusters, associations, laboratoires de recherche, écoles, universités, ...)

L'association a pour but de continuer à être un accélérateur territorial pour faire de la Réunion une terre d'innovation, et de créer les conditions favorables à l'émergence des «Reunion Tech Champions » reconnus à l'international, et ainsi développer la croissance des écosystèmes des startups et entreprises innovantes réunionnaises avec les grandes ambitions suivantes :

- Fédérer et animer l'écosystème au service de la croissance
- Promouvoir et représenter les startups de la Réunion
- Porter l'excellence française du label French Tech dans le territoire et à l'international

Ainsi, l'île de la Réunion devenue 1ère capitale French tech de l'Outre-mer se focalise sur 4 axes principaux :

- Fédérer les acteurs du territoire
- Accéder aux financements
- Renforcer notre compétitivité
- Accompagner nos succès

2. Le Territoire de la Côte Ouest

Le TCO a défini une stratégie d'animation économique territoriale, dans la mise en œuvre d'un programme annuel d'animations et de promotion économique à destination des entreprises en collaboration avec les différents partenaires économiques du territoire (CMAR, ADIR, et Pôle emploi (en cours) ...).

Le TCO veille ainsi à l'accompagnement des filières stratégiques au travers des entreprises et des porteurs de projets afin de favoriser leur installation, leur développement, voire le maintien de leur activité.

La mise en place d'évènements tels que, **le forum du CITI** (*espace de réflexion et de coopération territoriale dédié à l'innovation et à l'aménagement bioclimatique*), **les journées portes ouvertes** (*mieux connaître les filières stratégiques à travers des visites d'entreprises*) ou encore **les Caféco** (*animation d'ateliers thématiques avec les entreprises et les partenaires économiques*) contribuent à l'accompagnement, sur un mode partenarial, des projets dédiés aux activités économiques et à la promotion économique pour renforcer les filières stratégiques notamment l'emploi, l'économie circulaire, l'écologie industrielle (...)

Ce nouveau partenariat permettra de doter l'économie de la Tech et de l'Innovation d'un moteur supplémentaire, et de contribuer à l'ensemble des dynamiques à l'œuvre sur le territoire pour soutenir les filières.

Les axes de collaboration entre La French Tech La Réunion et le TCO

La convention vise plusieurs objectifs communs:

- Mettre en commun nos connaissances, expériences et compétences, pour offrir des services plus efficaces, complémentaires et pertinents.
- Mieux accompagner les projets et les filières du territoire Ouest, par un maillage optimum de nos actions.
- Donner de la visibilité et des opportunités nouvelles aux entrepreneurs et entrepreneuses de l'ouest.
- Asseoir l'attractivité du Territoire de l'Ouest pour les investisseurs.

La French Tech la Réunion se positionne en partenaire privilégié du TCO pour l'accompagnement des porteurs de projets, entreprises et filières de l'ouest du territoire selon leurs caractéristiques, en mettant à disposition son expertise et son réseau local, national ou international. A ce titre, un certain nombre d'engagements ont été fixés par les deux parties, notamment:

- Associer et participer à la démarche d'innovation et d'animation des filières au titre du CITI (Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire)
- Collaborer avec La French Tech La Réunion sur les projets structurants visant le développement des entreprises de l'Ouest (Pôle Innovation Ouest, équipements économiques innovants...).
- Partager la typologie des acteurs qu'elle accompagne et faciliter le partage de données (dans les limites des éléments de confidentialités et RGPD).

- Partager les actualités respectives des partenaires
- Participer aux évènements des partenaires.

Ces actions d'animations économiques collaboratives, de communication et de promotion du Territoire de l'Ouest seront déployées sur l'ensemble du Territoire à destination des entreprises et en fonction de l'évolution et l'émergence des projets.

Propositions

Il est proposé au Bureau Communautaire de valider la conclusion de la convention de partenariat avec La French Tech La Réunion pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

Le projet de convention et l'annexe 1-RGPD sont consultables en séance.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 07/12/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 21/11/2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **VALIDER le principe de mise en place d'une convention de partenariat entre La French Tech La Réunion et le TCO ;**
- **VALIDER le projet de convention de partenariat, ainsi que les annexes, entre La French Tech La Réunion et le TCO ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat La French Tech La Réunion.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président